

## **Compte rendu réunion du comité directeur du CDSC65**

**Le 15 février 2024**

De 20h à 21h30

En visioconférence

### **Présents :**

- Madame POITOU Valérie, présidente
- Monsieur LACRAMPE Jean Luc, président adjoint
- Monsieur CHANLIAU Marc, trésorier
- Madame KATKOFF Catherine, secrétaire
- Monsieur BRACCINI Thomas, secrétaire adjoint

Rédacteur : CK

### **Lecture des résolutions**

Les 9 résolutions sont lues et explicitées afin qu'elles soient entendues de tous.

### **Lecture des rapports.**

Présentation du rapport financier par Monsieur CHANLIAU Marc, trésorier.

Pour 2023, l'équilibre est déficitaire de -332 euros.

Concernant l'aide au stage, les recettes versées par le CSRO n'étant pas certaines, celles-ci n'apparaissent pas dans le rapport financier.

Il est précisé que des fonds d'aide n'ont pas été utilisés en totalité (ex SSF..)

Le rapport du vérificateur aux comptes, Monsieur MASSUYAU Alain, n'a pas encore été partagé au comité directeur du CDSC65.

Le rapport prévisionnel n'est pas, à ce jour, présentable.

## **Principe des votes**

Il est précisé , dans la convention, que toute personne souhaitant candidater pour être membre du bureau du CDSC65 doit faire connaître sa candidature de manière officielle par mail, au plus tard la veille de l'Assemblée Générale. La convocation à l'Assemblée Générale diffusée un mois avant à l'ensemble des fédérés du département a fait mention de ce point.

Une relance va être effectuée auprès des fédérés du département, une seule candidature officielle n'ayant été déposée.

Afin de rendre plus fluide le vote des grands électeurs, il est proposé un vote par le biais d'une application disponibles sur les smart phones. Pour la prise en main de cette application avant la date de l'Assemblée Générale, un lien sera envoyé une semaine avant aux grands électeurs.

## **Grands électeurs**

Le GSHP a élu les grands électeurs qui vont représenter le club lors de sa dernière assemblée générale.

Les grands électeurs du GSHP sont :

- Monsieur DOLE Alain
- Monsieur BRACCINI Thomas
- Monsieur DEGOUVE Patrick
- Monsieur FLORIOT Thomas
- Monsieur CHANLIAU Marc.

L'autre club du département, le SNEC, n'a pas fait connaître ses grands électeurs.

Il en est de même pour les fédérés individuels.

## **Organisation**

L'Assemblée Générale du CDSC65 se tiendra le samedi 2 mars 2024, dès 9 h.

Marc s'est proposé de préparer la salle. Tot se charge d'effectuer les courses (café, quatre quart, apéritif).

Jean Luc L et kat préparent le café pour l'accueil de l'ensemble des fédérés.